



Comité Bouliste Départemental de la charente

Madame Josette PLINET
Présidente du CBD Charente
45 , rue Vorpsal
16100 COGNAC

à Mesdames et Messieurs
les membres du comité directeur du CBDCharente
les présidents des A.S ou ESB de la Charente

OBJET : respect du calendrier sportif

Madame, Monsieur,

Je viens vous contacter aujourd'hui afin de vous exposer les dysfonctionnements de notre FFSB et CBR POITOU concernant le calendrier sportif et plus particulièrement le non respect des dates officielles imposées par notre FFSB.

Comme vous le savez tous, chaque saison, nous recevons les demandes pour les concours nationaux, propagandes vers le mois d'avril pour la saison suivante. Ces demandes sont étudiées dans un premier temps par la commission sportive départemental puis (Logiquement) par celle de la région POITOU qui envoie le tout à la FFSB pour validation.

Avant de fixer les dates des concours, vous devez impérativement respecter les dates fixées par la FFSB pour les compétitions officielles (tous les départementaux et régionaux simple – doubles – quadrettes) les vétérans et les AS 3^{ème} et 4^{ème} division étant des dates butoirs.

Aujourd'hui nous sommes confrontés à ceci :

- Éliminatoire départementale simple 3^{ème} 4^{ème} division et F.4 : dates officielles FFSB 28/29 AVRIL 2012
 - C.B.D.VIENNE (POITOU) éliminatoire simple dimanche 15 avril 2012 face au concours PROPA de l'ISLE D'ESPAGNAC –
 - C.B.D LOIRE ATLANTIQUE (comité voisin) le dimanche 22 avril 2012 face au 64 doublettes PROPA à ANGOULEME
 - Dimanche 06 MAI 2012, DANGE SAINT ROMAIN (Vienne) concours 32 doubles PROPA face au concours 128 doubles à COGNAC
- Éliminatoire départementale doubles 3^{ème} 4^{ème} division et F4 : dates officielles FFSB 12 et 13 MAI 2012 ;
 - C.B.D LOIRE ATLANTIQUE (comité voisin) les 05 et 06 MAI 2012 face au concours du 128 doubles PROPA et au 16 doubles PROPA féminin à COGNAC.
- Autre dilemme : LE CRITERIUM DOUBLES MIXTES
Depuis la saison 2011 ce critérium à une phase régionale et ce, à la demande de certaines féminines .Des critères bien définies avaient été votées mais ne sont pas respectées pour 2012.
 - les départementaux doivent être faits avant le 1^{er} juillet à la date de la plénière seul le CBD VIENNE n'avait pas donné de date aujourd'hui nous constatons le doubles mixtes de la VIENNE le samedi 05 MAI 2012 face au concours féminin PROPA de COGNAC
 - A l'heure où je vous ai envoyés les affiches chaque équipe devait recevoir 25 €.
Aujourd'hui, il n'y aura aucune indemnité pour le régional à BRESSUIRE.

Réponse du CBRPOITOU c'est du loisir çà doit rester du loisir

Je vous demande :

Doit-on se limiter à une phase « loisir départemental ? »

- LES CONCOURS JUILLET / AOUT : comment va-t-on les appeler ? ça c'est une chose mais surtout comment les organiser. Qui paiera la taxe ? un drôle de manque à gagner pour notre FFSB. Mais voilà, et comme toujours, personne ne peut répondre ouvertement. Lorsque l'on pose une question ou lorsque l'on manifeste son désaccord, l'interlocuteur se dérobe et ne répond pas franchement et ce dans tous les domaines. Un courrier a été adressé au président de la FFSB Monsieur Jean-Claude POYOT de la part du Club Bouliste Cognaçais, aujourd'hui sans réponse écrite.

J'ai bien analysé le système actuel tout le monde est maître, tout le monde commande à sa façon c'est très frustrant. En agissant ainsi, et j'en passe, ce n'est pas vers la hausse mais la chute des licences que nous allons.

Nous, petit comité de la Charente, nous essayons de faire tout en règle, nous respectons certaines valeurs, notre calendrier est mis en page en début de saison, toutes les informations ou règlements reçus sont aussitôt envoyé à nos associations.

Aujourd'hui, je suis profondément déçue, moi qui me suis battue depuis des années et qui me bat toujours pour la promotion de notre discipline. J'essaie d'être à l'écoute de vous tous, je suis contre le non respect des choses.

Je suis présente partout, à toutes les réunions, j'essaie toujours de faire de mon mieux, mais je dois vous avouer que je suis anéantie par cette politique malsaine.

J'espère que vous allez prendre mon courrier en considération et que vous le diffuserez à vos licenciés.

Je souhaiterais que vous apportiez vos réflexions

Bien amicalement.

Fait à Cognac le 1^{er} MARS 2012
Josette PLINET